



# PACK

ENTREPRISES  
DE MOINS DE  
50 SALARIÉS

# formation

## Préparer son entretien professionnel

### Réforme de la formation professionnelle

#### Programme :

#### ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES SUR L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL LIÉES AUX OBLIGATIONS DE LA LOI N°2014-288 DU 5 MARS 2014

- Différencier l'entretien professionnel de l'entretien annuel d'évaluation et de l'entretien de bilan des compétences et de parcours professionnel
- Connaître la fréquence, les objectifs et contenus d'un entretien personnel et professionnel
- Connaître les caractéristiques et enjeux de l'entretien professionnel
  - *Enjeux de l'entretien pour chacun des acteurs*
    - Collaborateur-trice
    - Entreprise/employeur
  - *Bilan sur les compétences, la formation, les perspectives professionnelles d'évolution*
  - *Sécurisation des parcours, employabilité*
  - *Evènements nécessitant la mise en œuvre d'un entretien avant les délais prévus (retour de congés, arrêt maladie longue durée, ...)*
  - *Rôle de l'entretien professionnel dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.*

#### PRÉPARER SON ENTRETIEN PROFESSIONNEL

- Anticiper le déroulement de son entretien :
  - *Durée*
  - *Lieu*
  - *Posture et rôle de la personne chargée de son entretien*
- Se préparer à son entretien professionnel
  - *Information et prise de rendez-vous : l'entretien préalable*
  - *Placer l'entretien dans un rapport gagnant/gagnant*
  - *Les outils d'aide à la préparation : la grille de préparation salarié-es*
  - *L'accueil : les conditions matérielles, les aspects psychologiques*
  - *Les règles du jeu : se préparer à répondre aux questions clés de l'entretien*
- Identifier les différents dispositifs mobilisables par le/ la salarié-e
  - *Compte Personnel de Formation*
  - *Conseil en Evolution Professionnel*
  - *Professionalisation*
  - *Mobilité interne*
  - *Congé individuel de formation*
  - *Plan de formation*

**Durée :** 2 jours

#### Objectif(s) :

- Acquérir les connaissances sur l'entretien professionnel liées aux obligations de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014
- Organiser et préparer l'entretien professionnel

**Lieu :** Belfort

#### Organisme de formation :

IFPA Entreprises - Tél. 03 85 42 73 60



**AGEFOS PME Franche-Comté**

2, rue de l'Industrie - 25042 BESANÇON Cedex

 0 820 42 00 51  
0,118 € TTC/min à partir d'un poste fixe

franche-comte@agefos-pme.com

www.agefos-pme-fc.com

Fax 03 81 47 74 75



Cette action de formation est co-financée par l'Union Européenne.